

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je puis signaler à la Chambre, monsieur l'Orateur, que le couple en cause n'a pas d'enfants. C'est également une autre cause à laquelle aucun détective n'a participé. Les éléments de la preuve ont été recueillis par la demanderesse et son frère.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

EMMA LARONDE BELL

**M. David A. Croll (au nom de M. Winkler)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 341, intitulé: Loi pour faire droit à Emma Laronde Bell, parfois connue sous le nom d'Emma DeLaronde Bell.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il s'agit ici d'un cas fort malheureux. Ces gens étaient mariés depuis 28 ans. Leur fils a maintenant 25 ans, de sorte que nous n'avons pas à nous préoccuper ici du cas des enfants. Toutefois, bien que marié depuis 28 ans, le mari vit séparé de sa femme depuis 17 ans; il vit avec une autre femme. Je signale que, dans cette affaire encore, aucun détective n'a été engagé et que la preuve de concubinage a été fournie par un couple qui demeure tout près dans un endroit de villégiature. C'est un cas malheureux mais, comme l'adultère a été démontré et que, en pareil cas, nous accordons le divorce, il n'y a qu'à approuver le projet de loi.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

BIRUTE ELENA VAITKUNAITE AKSTINAS

**M. David A. Croll (au nom de M. Winkler)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 342, intitulé: Loi pour faire droit à Birute Elena Vaitkunaite Akstinas.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je signale simplement, monsieur l'Orateur, que nous retrouvons ici les mêmes détectives qui figurent dans deux ou trois causes que nous avons examinées ce soir. Ce sont eux qui ont fourni la preuve dans la présente cause. Je signale également qu'il y a un enfant.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

GEORGE KEITH HENDERSON

**M. David A. Croll (au nom de M. Winkler)** propose la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 343, intitulé: Loi pour faire droit à George Keith Henderson.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Pour un des motifs que j'ai invoqués dans le cas du bill n<sup>o</sup> 332, je demande que la

[M. Croll.]

motion soit réservée. Les témoignages relatifs au bill à l'étude ne nous sont pas encore parvenus.

**M. l'Orateur:** Réservée.

LA "BORDER PIPELINE CORPORATION"

La Chambre reprend l'examen, suspendu le vendredi 25 mai, de la motion de M. Robinson tendant à la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 118 qui vise à constituer en corporation la *Border Pipeline Corporation*, et de la proposition d'amendement de M. Herridge.

**M. O. L. Jones (Yale):** La dernière fois que nous avons étudié la proposition de loi, j'ai proposé le renvoi de la suite du débat. Je me suis prononcé en faveur de l'amendement, pour les raisons que je répéterai ce soir. La Colombie-Britannique, j'entends 95 p. 100, pour ainsi dire, de la population de la province, estime que ces pipe-lines devraient passer par le Canada. La société, en ce cas-ci, n'a pas jugé bon d'insérer dans le bill une disposition à cet effet. Nous cherchons, au moyen de l'amendement, à insérer dans la mesure une telle disposition. Si le parrain du bill consent à établir une disposition portant que le pipe-line desservira les villes canadiennes en premier lieu, je retirerai sur-le-champ toute objection à la mesure.

J'ai également signalé qu'il était plus nécessaire que jamais, maintenant, de songer à la conservation de nos ressources naturelles. Déjà les États-Unis, faute d'un programme efficace de conservation des ressources, voient plusieurs de leurs matières premières s'épuiser. Ils se tournent maintenant vers le Canada. A moins d'établir un programme à cet égard, à moins de contrôler ce qui se passe, nous nous verrons dans la même fâcheuse posture que les États-Unis, qui doivent se procurer au Canada le bois de pulpe et d'autres matières premières.

Je soutiens donc que, comme aspect de la politique de conservation suivie par le Gouvernement, celui-ci devrait intervenir dès maintenant et appuyer la conservation de notre gaz et de notre pétrole de l'Alberta. Je sais que cela serait avantageux à la longue, car le montant dépensé par nos voisins du sud à l'égard de nos matières premières,—minéral, bois, pétrole ou gaz,—est bien faible, comparé à la valeur que pourraient avoir ces matières si elles étaient transformées au Canada. De plus, cette énergie à bon marché que nous allons fournir aux États-Unis aidera notre plus grand concurrent à nous concurrencer encore davantage, ce qui aura naturellement des répercussions défavorables sur notre propre industrie. Je suis profondément convaincu que nous devrions utiliser nos propres matières premières au lieu de les